Dieppe (76) : un passeur irakien déjà condamné écope de quatre ans de prison ferme

29/08/2018 à 8h43

Arrêté vendredi dernier sur une aire de l'autoroute A28 entre Rouen et Neufchâtel-en-Bray avec 24 autres personnes, un Irakien de 37 ans a été condamné ce mardi à quatre ans de prison ferme pour son rôle de passeur. Un autre homme jugé à Dieppe pour les mêmes faits a quant à lui été relaxé. (…)

Sept passeurs présumés arrêtés, deux jugés

Le convoi était parti de Dunkerque plus tôt dans la journée et les migrants devaient rejoindre l'Angleterre. Sur cette aire d'autoroute, **les gendarmes avaient placé un dispositif de surveillance car cette route est de plus en plus empruntée par ces passeurs**, depuis que la jungle de Calais a été démantelée.

25 personnes interpellées cette nuit-là donc, toutes entendues par les gendarmes en garde à vue, et finalement, sur les sept passeurs présumés au départ, cinq ont été relâchés faute d'éléments solides, et deux seulement ont pu être jugés ce mardi à Dieppe.

Déjà condamné deux fois pour des faits similaires

L'Irakien de 37 ans, déjà condamné en 2015 à Dunkerque et en 2016 à Boulogne-sur-Mer pour des faits similaires, a été condamné à quatre ans de prison ferme et à dix années d'interdiction de territoire français. Il a pourtant nié son rôle de passeur et il a assuré à la barre qu'il n'était qu'un "*simple migrant* ». Mais il a été formellement identifié par deux migrants comme étant le chauffeur de la Fiat Ducato qui transportait la grande majorité des migrants. (…)

francebleu.fr